Vos questions / nos réponses

Dépistage

Par Profil supprimé Postée le 15/03/2011 15:51

> Bonjour , je suis assez inquiet , j'ai un test urinaire mardi prochain pour mon travail , et c'est très important , si le test est positif c'est fini pour moi.
> Je regrette d'avoir fumer , je fume environs 3 fois par semaines , j'ai fumer dernièrement hier après midi sans savoir que ma visite arriverais si vite . Maintenant je ne sais pas quoi faire , je bois beaucoup d'eau et de lait et je décide d'arrêter totalement et je n'aurais aucun mal à le faire . Seulement dans une semaine il est impossible que je n'ai plus rien dans les urines je suppose ?
> Merci de votre réponse .

Mise en ligne le 16/03/2011

Bonjour,

Lors d’une consultation médicale dans le cadre professionnel, il est possible de se soumettre à un test urinaire sans qu’il y ait forcément un dépistage THC (Delta-9-Tétrahydrocannabinol, le principe actif du cannabis). Si c’était le cas, cela serait impérativement noté sur votre convocation.

Dans le cas où vous seriez effectivement dépisté la semaine prochaine : sachez que pour une consommation régulière, le THC est détectable dans les urines jusqu’à deux mois. Ce délai représente une moyenne et dépend de plusieurs facteurs (concentration du produit, condition physiologique, quantité fumée). De ce fait, il nous est impossible de vous dire avec certitude quel sera le résultat du test THC. De plus, il n'existe pas de moyen avéré pour diminuer le taux de THC dans l'organisme, même en buvant de l'eau ou du lait.

Vous pouvez nous joindre au 0 800 23 13 13 appel gratuit depuis une ligne fixe et anonyme 7j/7j de 08h à 02h au cas où vous voudriez parler de votre consommation ou de votre éventuel arrêt.

Cordialement.
